

## Harcèlement au travail

Par **Fontfroide**, le **26/09/2019** à **15:58**

Bonjour MAÎTRE,

Salariée actuellement en qualité de professeur de flûte traversière depuis 20 ans avec une notation excellente depuis dans un conservatoire, de musique des bouches du Rhône je me trouve depuis quelques petits mois en conflits relationnels avec un nouveau directeur qui, de façon systématique d'emploi à me dévaloriser en permanence employant une violence verbale dans ses propos. le 25 septembre 2019, il me convoque dans son bureau pour procéder à une notation en vue d'une promotion interne. après 20 années de notation excellente, son compte rendu de notation fait ressortir du début à la fin une incompétence totale de ma part et sur tous les postes composant ma fonction. Alors qu'il ne me connaît que depuis quelques mois. Je suis en possession d'attestations de mon ancien directeur, de mes collègues de travail, professeurs et administratifs de mes élèves et parents d'élèves, attestant mes compétences, mon sérieux, et mon comportement relationnel.

Je suis en présence d'un prédateur, harceler de surcroît. Comment puis je me défendre

Merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **27/09/2019** à **14:51**

Bonjour

Dépendez vous du privé ou du public ?

Par **P.M.**, le **27/09/2019** à **15:39**

Bonjour,

S'agissant apparemment d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...